

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020 – 2021 – 2022

AVIS est donné que le Conseil municipal adoptera le programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 26 août 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil, située au 240, rue Hertel.

DONNÉ à Beloeil, ce 14 août 2019

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier

